

#### **RECU EN PREFECTURE**

Le 13 avril 2022

VIA DOTELEC - S2LOW

025-212500565-20220407-D006759I0-DE

# **EXTRAIT DU REGISTRE**

## des Délibérations du Conseil Municipal

## Séance du 07 avril 2022

Le Conseil Municipal, convoqué le 31 mars 2022, s'est réuni à la Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale du Doubs (CCIT)

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de Mme Anne VIGNOT, Maire

### Étaient présents :

Mme Elise AEBISCHER, M. Hasni ALEM (à compter de la question n° 09), Mme Frédérique BAEHR (jusqu'à la question n° 03 incluse), M. Guillaume BAILLY (à compter de la question n° 04), M. Kévin BERTAGNOLI, Mme Pascale BILLEREY, M. Nicolas BODIN, M. François BOUSSO, Mme Nathalie BOUVET, Mme Claudine CAULET, Mme Aline CHASSAGNE, Mme Annaïck CHAUVET, Mme Julie CHETTOUH, M. Sébastien COUDRY, M. Philippe CREMER, M. Laurent CROIZIER, M. Benoît CYPRIANI, Mme Karine DENIS-LAMIT, M. Cyril DEVESA, Mme Marie ETEVENARD (jusqu'à la question n° 43 incluse), M. Ludovic FAGAUT, Mme Lorine GAGLIOLO, Mme Sadia GHARET, M. Abdel GHEZALI, M. Olivier GRIMAITRE, Mme Valérie HALLER, M. Pierre-Charles HENRY (à compter de la question n° 04), M. Damien HUGUET, M. Jean-Emmanuel LAFARGE, Mme Marie LAMBERT, M. Aurélien LAROPPE, Mme Myriam LEMERCIER, M. Christophe LIME, M. Jamal-Eddine LOUHKIAR, Mme Agnès MARTIN, Mme Carine MICHEL, Mme Laurence MULOT, M. Maxime PIGNARD, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Karima ROCHDI, M. Jean-Hugues ROUX, Mme Juliette SORLIN (jusqu'à la question n° 43 incluse), M. Nathan SOURISSEAU (à compter de la question n° 05), M. Gilles SPICHER, M. André TERZO, Mme Claude VARET, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Christine WERTHE, Mme Marie ZEHAF (à compter de la question n° 05)

Secrétaire :

Mme Juliette SORLIN

Etaient absents:

Mme Anne BENEDETTO, Mme Fabienne BRAUCHLI, Mme Marie-Thérèse MICHEL

Procurations de vote :

M. Hasni ALEM à M. André TERZO (jusqu'à la question n° 08 incluse), Mme Frédérique BAEHR à Mme Julie CHETTOUH (à compter de la question n° 04), M. Guillaume BAILLY à Mme Laurence MULOT (jusqu'à la question n° 03 incluse), Mme Anne BENEDETTO à Mme Aline CHASSAGNE, Mme Fabienne BRAUCHLI à Mme Lorine GAGLIOLO, Mme Marie ETEVENARD à M. Damien HUGUET (à compter de la question n° 44), M. Pierre-Charles HENRY à M. Ludovic FAGAUT (jusqu'à la question n° 03 incluse), Mme Marie-Thérèse MICHEL à Mme Françoise PRESSE, Mme Juliette SORLIN à M. Sébastien COUDRY (à compter de la question n° 04 incluse), Mme Marie ZEHAF à M. Nicolas BODIN (jusqu'à la question n° 04 incluse)

OBJET:

44 - Demande de création d'une mission d'information et d'évaluation sur les conditions de travail des agents de la Ville de Besançon

## Demande de création d'une mission d'information et d'évaluation sur les conditions de travail des agents de la Ville de Besançon

Rapporteur: Mme Elise AEBISCHER, Adjointe

	Date	Avis
Commission n° 1	24/03/2022	Défavorable (8 contre - 1 abstention)

### Résumé:

Le présent rapport a pour objet de se prononcer sur la demande de mise en place d'une mission d'information et d'évaluation sur le climat social au sein de la Ville de Besançon, formulée par le groupe « Besançon Maintenant ».

En application de l'article L.2121-22-1 du CGCT, dans les communes de 20 000 habitants et plus, le Conseil Municipal, lorsqu'un sixième de ses membres le demande, délibère de la création d'une mission d'information et d'évaluation, chargée de recueillir des éléments d'information sur une question d'intérêt communal ou de procéder à l'évaluation d'un service public communal.

L'article 26 du règlement intérieur du Conseil Municipal, adopté par délibération du 9 octobre 2020, détermine les conditions de création, d'organisation et de fonctionnement de ces missions d'information et d'évaluation.

Par courrier du 20 février 2022, le groupe « Besançon Maintenant » a formulé une demande de création d'une mission d'information et d'évaluation sur les conditions de travail des agents de la ville de Besançon.

Conformément au règlement intérieur, le Conseil Municipal doit se prononcer sur l'opportunité de la création de cette mission.

A la majorité des suffrages exprimés (15 pour, 40 contre), le Conseil Municipal se prononce défavorablement sur la création d'une mission d'information et d'évaluation sur les conditions de travail des agents de la Ville de Besançon.

Anne VIGNOT

Pour extrait conforme

La Maire,

Rapport rejeté à la majorité des suffrages exprimés

Pour : 15

Contre: 40

Abstention\*: 0

Conseiller intéressé : 0

<sup>\*</sup>Le sens du vote des élus ne prenant pas part au vote est considéré comme une abstention.